

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTE NOTRE INFO ///



unipso

AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO...

DOSSIERS ET PROJETS

ACCORD NON MARCHAND EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES - Mini accord pour 2017	2
ACCORD NON MARCHAND EN RÉGION WALLONNE - Pas de reprise des négociations	2
RÉFORME APE - Le Ministre de l'Emploi, M. P-Y Jeholet, s'exprime sur la réforme APE.....	2
EUROPE - Dialogue social européen : création d'une nouvelle fédération européenne des employeurs services sociaux	3
ASSURANCE AUTONOMIE - Une nouvelle note d'orientation	4
ALLOCATIONS FAMILIALES - Le décret continue son chemin.....	4
INNOVATION SOCIALE - 1 ^{er} séminaire Crois'sens.....	5
INNOVATION SOCIALE - Cluster Innovation Sociale	5
BRUXELLES - Une nouvelle newsletter pour la CBENM	6

AGENDA

Instances	6
Groupes de travail.....	6
Evénements	6
15/11 - Verso fête ses 20 ans !	6
27/11 - Conférence sur l'investissement européen dans le secteur à profit social.....	7
30/11 - Les enjeux de l'innovation : quelles politiques ? Quelles gouvernances ?.....	7

VIE À L'UNIPSO

Nouveau départ pour Hélène.....	8
---------------------------------	---



ACCORD NON MARCHAND EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES - **Mini accord pour 2017**

Un accord a été conclu en FWB entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement concernant l'affectation d'un budget de 5M€ que le Gouvernement a libéré pour 2017. Ce montant sera affecté à une prime unique pour l'ensemble des travailleurs cadastrés au 1^{er} juillet 2017. Les montants et les modalités de cette prime unique devront être précisés dans chaque (sous) commission paritaire. La prime sera, en principe, versée aux travailleurs

concernés pour le mois de décembre 2017. Pour les années 2018 et 2019, les négociations vont bientôt reprendre. Un montant de 4M€ sera consacré à la régularisation de l'accord précédent (emplois qui n'ont pas été pris en compte), ce qui porte le total à 25 M€ à l'horizon 2019 qui seront consacrés à l'harmonisation barémique.

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

ACCORD NON MARCHAND EN RÉGION WALLONNE - **Pas de reprise des négociations**

Le Ministre-Président wallon Willy Borsus a rencontré les organisations syndicales pour évoquer l'accord non marchand en Région wallonne. Ni l'UNIPSO, ni ses membres, n'ont été invités à cette réunion, contrairement à ce qui a été mentionné dans le communiqué

de presse de la Ministre-Présidence à l'issue de cette réunion. Pour l'UNIPSO, il n'y a donc plus eu de négociations depuis la rencontre avec les organisations syndicales de cet été.

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

RÉFORME APE - **Le Ministre de l'Emploi, M. P-Y Jeholet, s'exprime sur la réforme APE**

Lors de la commission parlementaire qui reprend ses compétences, M. Jeholet a donné quelques précisions par rapport à sa vision de la prochaine réforme APE qu'il souhaite pour le 1^{er} janvier 2019. Il a notamment déclaré à nouveau que les décisions en cours de renouvellement actuellement seront prolongées jusqu'au 31 décembre 2018. Il a toutefois précisé que, si une décision devait expirer, par exemple, en mars 2018, il la prolongerait pour une durée d'un an afin de ne pas compliquer les choses avec des décisions de quelques mois. Pour les emplois issus de décisions du Plan Marshall et d'autres conventions, la Direction de l'Emploi de la DGO6 a informé l'UNIPSO que ces décisions

seraient prolongées jusqu'au 31/12/2019.

Il a également réaffirmé que, contrairement à la Ministre précédente, il reviendrait vers les interlocuteurs sociaux avec des propositions concrètes. Cela ne l'empêchera pas de rencontrer le GPS-W au mois de décembre 2017.

Pour le Ministre, "*L'objectif de la réforme est un objectif de simplification, un principe de forfaitisation de l'aide (...) mais surtout un dispositif de transparence, d'objectivité et d'équité entre communes, entre CPAS, entre ASBL, entre acteurs du secteur non marchand.*" Il souhaite "*(...) responsabiliser les entités bénéficiaires, mais aussi les départements*

et les ministres fonctionnels". Selon lui, ces derniers sont, avec les administrations (il entend notamment davantage impliquer la DGO6 dans la réforme à venir), les mieux à même d'évaluer le dispositif. Il insiste également sur le fait que, à côté de l'aide structurelle apportée (que ce soit aux pouvoirs locaux ou aux ASBL), il y a par rapport aux pouvoirs publics une politique de remise à l'emploi qui est un aspect important. Le Ministre souhaite également s'attaquer à la dérive que constitue, selon lui, l'obtention de réductions de cotisations sociales

supplémentaires via la répartition des points APE sur plusieurs travailleurs, dont certains n'ont pas besoin de "remise à l'emploi". Il a également exprimé sa volonté de mettre fin aux paiements indus. Enfin, il insiste beaucoup sur le cadastre en cours de constitution, dont il entend mettre à disposition du Parlement la version informatique, une fois qu'elle sera au point.

L'UNIPSO, notamment dans les travaux du GT EmFor et du GPS-W, suivra de près ce dossier.

| frederic.clerbaux@unipso.be - 081/24.90.22

EUROPE - Dialogue social européen : création d'une nouvelle fédération européenne des employeurs services sociaux

Le 20 octobre dernier, lors de la conférence finale de la troisième phase du projet PESSIS qui avait lieu au Comité économique et social européen, des organisations d'employeurs autrichiennes, allemandes, belges, espagnoles, tchèques et françaises ont lancé la Fédération européenne des employeurs sociaux (FESE). L'UNIPSO, représentant des fédérations d'employeurs sectorielles issues des services sociaux francophones, en est membre fondateur pour la Belgique.

La création de cette nouvelle fédération s'inscrit dans le cadre du projet européen PESSIS ([Promoting employers' social services in social dialogue](#)) soutenu par le programme dialogue social de l'Union européenne. Depuis 2012, ce projet a permis de faire un état des lieux de la présence de partenaires sociaux du secteur dans les différents Etats membres et de fédérer les organisations d'employeurs participant au projet.

La nouvelle fédération a bien entendu vocation à s'ouvrir à d'autres Etats membres et, parmi les Etats d'ores et déjà représentés, à être rejointe par d'autres organisations d'employeurs des services sociaux entendus comme tous les services de soins et d'accompagnement, en particulier pour les

personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les enfants, ainsi que les services permettant d'atteindre les groupes exclus et défavorisés.

Il faut savoir que les services sociaux emploient, à l'échelle de l'Union, plus de 10 millions de salariés et ont créé, malgré la crise, plus de 1,8 million d'emplois depuis 2008, tendance qui se confirmera au regard des enjeux démographiques que connaît l'Europe.

Au regard de ce constat, la FESE se donne pour objectifs :

- # de protéger et promouvoir le fonctionnement et le développement de services sociaux de qualité, abordables, disponibles et accessibles dans la vie de toutes les personnes vivant en Europe, en particulier les plus démunis ou vulnérables;
- # de porter la parole des employeurs dans le domaine des services sociaux auprès des institutions européennes quant à toute leur législation, en particulier dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales;

- # de veiller à ce que les employeurs des services sociaux deviennent des partenaires sociaux reconnus au niveau européen;
- # de développer une Union européenne basée sur les valeurs des droits de l'homme, de solidarité et de justice sociale.

Il s'agira, plus précisément, de renforcer la position des employeurs dans les services sociaux au niveau européen et national et d'influencer la législation européenne,

notamment à travers des structures de dialogue social européen. Ceci, en prenant des positions communes et en négociant avec les organisations syndicales européennes des services sociaux afin d'assurer une prestation de services et des emplois de qualité. Enfin, la nouvelle organisation permettra de stimuler l'échange de bonnes pratiques entre ses membres.

Pour plus d'infos : [communiqué de presse conférence finale](#) (en anglais).

| elise.lay@unipso.be - 081/24.90.24

ASSURANCE AUTONOMIE - Une nouvelle note d'orientation

Le grand chantier relatif à l'assurance autonomie vient d'être relancé. Suite au changement de Gouvernement wallon, une nouvelle note d'orientation a été déposée le 26 octobre dernier. Le dispositif sera constitué de deux branches qui pourront être cumulées.

La première porte sur l'intervention au domicile : le patient en perte d'autonomie, quel que soit son âge, disposera d'un nombre d'heures de prestations d'aide-ménagère sociale, d'aide familiale ou de garde à domicile sur base de son niveau de dépendance. Il aura un "compte assurance autonomie" ouvert auprès de son organisme assureur. La seconde, pour les plus de 65 ans en perte d'autonomie, ouvre un droit à une allocation forfaitaire, quel que soit le lieu de résidence (domicile, maisons de repos, maisons de repos et de soins, ou institutions pour personnes porteuses d'un handicap).

Cette "allocation forfaitaire Autonomie" (AFA) sera aussi conditionnée aux revenus et permettra de soulager les personnes âgées en perte d'autonomie qui bénéficient de revenus limités. Un montant financier leur sera libéré afin de les aider à prendre en charge les frais en maison de repos ou de maintien au domicile.

L'AFA correspond actuellement à l'APA (allocation pour l'aide aux personnes âgées). L'adoption de l'ensemble des dispositifs législatifs et réglementaire est annoncée pour le 1^{er} janvier 2019. L'UNIPSO suivra particulièrement ce chantier tout en le reliant à d'autres réformes attendues prochainement relatives à la politique du vieillissement de la population (Silver économie, réforme MR-MRS et aux SAFA, etc.).

| elise.lay@unipso.be - 081/24.90.24

ALLOCATIONS FAMILIALES - Le décret continue son chemin

Au cours de l'été 2017, les wallons et les wallonnes se sont vus proposer un tout nouveau modèle de gestion des allocations familiales. Le Gouvernement wallon a en effet présenté le décret "Allocations familiales" en 1^{ère} lecture en juillet 2017. La crise politique de l'été n'ayant pas eu d'impact sur

cette proposition de nouveau modèle, en septembre dernier, l'UNIPSO a pu largement contribuer à l'élaboration d'un avis sur cette matière dans le cadre du Comité de branche Familles de l'AViQ et celui de la Commission AIS du CESW.

Vous trouverez ici ces avis ainsi que le texte du décret en 2^e lecture :

[CESW - Avis A. 1348 sur l'avant-projet de décret relatif au nouveau dispositif mis en place en Région wallonne pour la gestion et le paiement des prestations familiales](#)

[AViQ - Avis du Comité de branche Familles du 19/09/2017](#)

[Gouvernement wallon - texte du décret en 2^e lecture](#)

La 3^e et dernière lecture est attendue pour la fin de l'année 2017.

| annelaure.matagne@unipso.be - 081/24.90.32

INNOVATION SOCIALE - 1^{er} séminaire Crois'sens

Le premier séminaire de co-construction du guide d'outil sur le changement d'échelle des innovations sociales s'est tenu le jeudi 12 octobre.

La thématique portait sur la question des valeurs et de l'alignement interne. Plus d'une vingtaine de projets ont répondu présents. Malgré un rythme très soutenu, la journée semble avoir été très profitable aux participants. Il apparaît que le fait de prendre du recul et de repartir de son aspiration sociale de départ, de ses valeurs et de sa mission semble indispensable avant de grandir.

Le séminaire suivant abordera l'analyse de l'environnement externe des projets. Le

troisième et dernier séminaire permettra d'aborder la question de la stratégie à adopter pour changer d'échelle.

Séminaire 2, jeudi 16 novembre 2017
- Environnement externe : *Quel est le contexte, l'environnement, dans lequel évolue mon projet ? Changer, oui ! Mais avec qui et dans quel environnement ?*

Séminaire 3, mardi 12 décembre 2017 -
Stratégie du changement d'échelle : *Je suis prêt ! Comment m'y prendre pour faire évoluer mon projet ? Quelles sont les différentes stratégies du changement d'échelle ?*

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

INNOVATION SOCIALE - Cluster Innovation Sociale

Le Cluster Innovation sociale s'est réuni le 19 octobre 2017.

À cette occasion, Pierre-Yves Jeholet, le nouveau Ministre de l'Economie, de la Recherche et de l'Innovation, avait été invité à présenter sa vision de l'Innovation sociale.

Le Ministre a répondu présent et a montré une certaine ouverture sur la thématique de l'innovation sociale. Un échange a permis à chaque type d'acteurs représentés au Cluster (chercheurs, pouvoirs publics, fédérations représentatives, financeurs, accompagnateurs, porteurs de projets) d'interpeler le Ministre sur un aspect lié à l'innovation sociale.

La présentation du Ministre ainsi que les échanges qui ont suivi ont permis de mettre en avant la reconnaissance du Cluster Innovation Sociale comme un interlocuteur de référence sur cette question.

Cette première rencontre sera suivie d'un travail détaillé sur l'ensemble des points susceptibles de faire avancer la reconnaissance de l'innovation sociale et notamment :

Fixer un objectif de travail commun avec le gouvernement sur l'innovation sociale.

Travailler sur le besoin d'équité de traitement nécessaire en termes de politique de recherche et développement et d'aide aux entreprises pour le secteur à

profit social.

- # L'utilité du Cluster Innovation Sociale.
- # Le développement de l'axe de la recherche en matière d'innovation sociale.
- # La prise en compte de la diversité qui existe dans le secteur à profit social (tailles, activités, etc.) et les difficultés qui en découlent pour pérenniser certaines innovations sociales.
- # L'utilité d'une véritable politique en matière d'innovation sociale afin que le secteur à profit social qui crée de

l'innovation sociale au quotidien évolue de façon continue et perpétuelle pour répondre aux besoins de la population.

Deux prochains rendez-vous sont d'ores et déjà à noter :

- # 16 novembre 2017 à 13h : atelier de cartographie de l'écosystème de l'innovation sociale en Wallonie.
- # 26 janvier 2018 de 9h à 13h : prochaine rencontre du Cluster Innovation sociale.

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

| mathieu.depoorter@unipso.be - 02/210.53.02

BRUXELLES - Une nouvelle newsletter pour la CBENM

La CBENM (Confédération bruxelloise des entreprises non marchandes ASBL) dispose d'une nouvelle newsletter. Vous y trouverez, en français et néerlandais, une vigie du parlement bruxellois, le suivi du CESRBC (Conseil Economique et social de la Région de Bruxelles-Capitale), les activités sociales importantes du moment ainsi que les

événements organisés par la CBENM.

Vous souhaitez la recevoir ? Rendez-vous sur www.web.cbenm-bcspo.be/newsletter-cbenm/ et remplissez le formulaire en ligne. Bonne lecture !

| kelly.timperman@cbenm-bcspo.be - 02/210.53.09

AGENDA

Instances

- # 17/11 : Bureau et CA (UNESSA)
- # 08/12 : AG (Namur, lieu à définir)

Groupes de travail

- # 28/11 : GT EmFor
- # 11/12 : GT AViQ

Evénements

15/11 - Verso fête ses 20 ans !

À cette occasion, Verso organise une conférence sur l'avenir de l'entreprise sociale. Au programme, notamment : la vision des présidents de partis flamands sur l'avenir de l'entreprise sociale et l'intervention de Marc Jegers, professeur à la VUB, sur la finalité de l'entreprise sociale aujourd'hui. Plus d'infos sur www.verso-net.be/20jaar.

27/11 - Conférence sur l'investissement européen dans le secteur à profit social

Lancé en 2015, le Plan d'investissement pour l'Europe, aussi appelé "Plan Juncker", a jusqu'à maintenant eu très peu d'impact sur les entreprises du secteur à profit social. Seuls 4% du Fonds européen pour les investissements stratégiques parviennent à financer les infrastructures sociales, moins de 1% de ce fonds finance des services sociaux.

Pour rappel, ce plan vise à faciliter l'accès au financement (sous forme de prêts) pour les entreprises, y compris celles du secteur à profit social. L'objectif est d'encourager l'investissement pour créer de l'emploi, stimuler la croissance et la compétitivité, répondre aux besoins économiques à long terme et renforcer la capacité de production et les infrastructures de l'UE. Pour atteindre cet objectif, le Plan Juncker vise à mobiliser 315 milliards d'investissement public et privé jusqu'en 2018 afin de répondre aux besoins de l'économie réelle.

Dans un contexte de demande croissante de services sociaux, le Plan d'investissement

pour l'Europe doit permettre de faciliter les financements d'infrastructure, d'innovations et d'amélioration des services du secteur à profit social. C'est pourquoi la conférence "Le Plan d'investissement pour l'Europe : investir dans les soins et le soutien au secteur social" qui se tiendra le 27 novembre prochain à Bruxelles réunira les secteurs sociaux et les investisseurs afin qu'ils puissent réfléchir comment améliorer l'accès des investissements au bénéfice d'un secteur à profit social de qualité et au bénéfice de tous.

L'UNIPSO participera à cette conférence, aux côtés notamment de la Commissaire européenne Marianne Thyssen et de Herman Van Rompuy, ancien Président du Conseil européen.

Infos et inscriptions avant le 20/11 sur le site www.socialinvestment.eu/en/events/be.

| mathieu.depoorter@unipso.be - 02/210.53.02

30/11 - Les enjeux de l'innovation : quelles politiques ? Quelles gouvernances ?

Le Congrès des économistes belges de langue française se tiendra le 30 novembre 2017 à l'ULB.

Cette année, la thématique abordée sera particulièrement intéressante pour le secteur à profit social : "*Les enjeux de l'innovation : quelles politiques ? Quelles gouvernances ?*". Quatre commissions sont prévues, dont une sur l'innovation sociale : "*La Commission 4 : Innovation sociale, Entrepreneuriat social et Economie sociale*", présidée par Sybille Mertens (ULg) et Marthe Nyssens (UCL).

Les sujets suivants seront développés, dont une contribution de l'UNIPSO :

- # *La diversité des modèles d'entreprise sociale : nouvelles dynamiques au cœur et aux confins de l'économie sociale*
J. Defourny (ULg) et M. Nyssens (UCL)
- # *La diffusion du concept d'innovation sociale dans les milieux professionnels : retour d'expérience du secteur à profit social en Wallonie*
C. de Préval (UNIPSO)
- # *L'innovation sociale associative et ses logiques de financement. Étude de quatre cas portés par des associations historiques*

du champ de l'accompagnement à domicile des personnes âgées en Wallonie

E. Callorda Fossati (UCL) et F. Degavre (UCL)

Les circuits courts : organisations hybrides sous haute(s) tension(s)

K. Maréchal (ULg) et L. Plateau (ULB)

Pratiques d'économie sociale et évaluation de l'impact social

S. Mertens (ULg), Ch. Moreau (ULg), A. Périlleux (UCL) et M. Stokart (ULg)

Social innovation, social investment and social impact : what are the possibilities

and common needs of investors and investees to set up a useful impact assessment framework ?

T. Degroote (Sociale Innovatie Fabriek)

Évaluer les transformations sociales dans une approche socio-territoriale de l'innovation sociale

N. Chochoy (Institut Godin, CRIISEA – FR) et

E. Besançon (Institut Godin, CRIISEA – FR)

Inscriptions : www.congresdeseconomistes.be

| cecile.depreval@unipso.be - 02/210.53.01

VIE À L'UNIPSO

Nouveau départ pour Hélène

En 2017, l'UNIPSO a été marquée par de nombreux changements dans son équipe. Outre le départ de Bruno fin 2016 et l'arrivée de Mathieu en mai 2017 pour le remplacer, Hélène a quitté notre équipe en août pour rejoindre Quinoa, une ONG d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, en tant qu'animatrice-formatrice. Arrivée à l'UNIPSO en novembre 2008 en tant que conseillère juridique, elle a poursuivi son chemin en devenant Chargée de communication l'année passée. Outre ses qualités professionnelles, elle a marqué son passage par sa bonne humeur légendaire. Toute l'équipe lui souhaite une bonne continuation dans sa nouvelle aventure professionnelle !